

PROGRAMME DE FORMATION

Mieux vaut tard que jamais : la nouvelle loi de finances est arrivée

Lors de cette classe virtuelle, nous aborderons les conséquences pratiques de la nouvelle CDHR, des abattements pour dons d'argent de 100 000 €, des dispositifs liés au départ en retraite du chef d'entreprise, des changements concernant la location meublée, et bien plus encore.

Date:	PAS DATE
Durée:	2 heures
Type / Prix:	240 €
Objectifs:	Programme détaillé à venir

Contenu pédagogique: Programme détaillé à venir

CGPI / Courtiers

- IAS / DDA : 2 heures

Notaires

- 2 heures

Experts-Comptables

- 2 heures

Cette formation valide uniquement les heures indiquées ci-dessus

Heures réglementaires:

Format:

Moyen pédagogique:

Public visé:

Replay

Diaporama (notions métier, exercices d'application, questionnaires de compréhension)

Tous professionnels du patrimoine : CGPI, Banquiers, Assureurs, Notaires, Avocats, Agents immobiliers, Experts-Comptables...

Moyen d'évaluation: Quiz d'évaluation des acquis

Intervenants:

Richard Chalier, Directeur de l'Expertise Patrimoniale Harvest

Accessibilité aux personnes en situation d'handicap

Toutes nos formations sont adaptables aux personnes porteuses d'un handicap

